

AIDE-MEMOIRE POUR LE CONTRAT AIDE EN POSTE DANS L'ACADEMIE ORLEANS-TOURS - Année scolaire 2017-2018

Pour des informations complémentaires, se référer au livret d'accueil et aux autres documents de référence téléchargeables dans l'espace contrats aidés du site académique

http://www.ac-orleans-tours.fr/formations/formation_tout_au_long_de_la_vie/formation_des_adultes/contrats_aides_evs/

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR	ETABLISSEMENT EXERCICE	TUTEUR	ETABLISSEMENT PAYEUR
* c'est celui avec lequel j'ai signé mon contrat de travail et qui effectue la gestion administrative de mon contrat	* c'est le lieu dans lequel j'exerce (école, collège ou lycée)	* il me conseille sur la réalisation des tâches qui me sont confiées * c'est à lui que je m'adresse concernant les questions sur mon travail quotidien	* il me verse mon salaire
* je suis sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement employeur	* je suis sous l'autorité fonctionnelle du responsable de l'établissement d'exercice : directeur d'école / principal / proviseur	* il me conseille et m'aide à remplir le questionnaire projet et vœux de formation	* il établit ma fiche de paye
* je l'informe de mes absences (maladie...) et lui envoie mes arrêts de travail	* il définit, suit et contrôle les tâches qui me sont confiées.	* il remplit avec moi l'attestation de compétences en fin de contrat	

FORMATION

Une offre de formation commune est proposée.

Le questionnaire projet avec des vœux de formation est à saisir obligatoirement en ligne dans l'espace contrat aidé du site académique

Formation "adaptation à l'emploi" Obligatoire pour tout nouveau recruté Inscription effective en saisissant le questionnaire en ligne		Formation "accompagnement professionnel, perfectionnement et acquisition de nouvelles compétences, VAE"
Pour les contrats aidés sur des missions : * assistance aux directeurs d'écoles * vie scolaire et autres missions (sauf handicap) dans les collèges et lycées	Pour les contrats aidés sur des missions d'aide à la scolarisation des élèves handicapés exclusivement	Tous les personnels en contrat aidé
Formations organisées par la DAFOP	Formations organisées par les Services ASH des DSDEN Votre interlocuteur est le coordonnateur ASH de la DSDEN de votre département	Formations proposées par le GIP-FTLV-IP de l'académie contrats-aides-gip@ac-orleans-tours.fr

ACCOMPAGNEMENT ET PROJET

GIP-FTLV-IP de l'académie	Les services ASH des DSDEN	Pôle Emploi
* informe et conseille sur le dispositif de formation * informe et conseille sur les modalités de validation des acquis de l'expérience (VAE) * oriente vers des organismes ressources adaptés * accompagne dans l'élaboration du projet professionnel	* informe sur le dispositif de formation et d'accompagnement existant	* renseigne sur les possibilités de financement de formation * propose des entretiens avec des conseillers référents * informe sur les différents dispositifs de formation et d'accompagnement * informe sur les prestations d'orientation, de recherche d'emploi, de création d'entreprise et d'évaluation